



Présentation de l'association et rapport moral 2024

PARCE QUE IL N'Y A PAS QUE DES CHIFFRES...

SOMMAIRE

- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
- NOS VALEURS ET NOS ORIENTATIONS
- L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES FAMILLES EN 2024
- NOTRE ENVIRONNEMENT
- LA VIE ASSOCIATIVE
- L'ACCOMPAGNEMENT DES FUTURS PROFESSIONNEL-LE-S

Un peu d'histoire

1850	Année de fondation de la crèche Saint Bernard. Créée par une communauté de sœurs la crèche veut répondre aux besoins des familles en milieu urbain (travail des femmes, éloignement des familles). Elle est la deuxième crèche à voir le jour à Lyon
1866	Grâce à l'aide de l'état et à des dons privés, la crèche se dote d'un bâtiment construit au 171 boulevard de la Croix Rousse et dans lequel elle réside encore aujourd'hui (en partie!).
1955	La crèche passe sous le statut d'association : l'association Crèche Saint Bernard voit le jour.
1974	La gestion de la crèche est pour la première fois assurée exclusivement par des laïcs.
1982	L'association de la Crèche Saint Bernard est reconnue d'utilité publique.
1992	Le site de Vaucanson rejoint l'association crèche Saint Bernard.
2001	Le site de Melba, ainsi que la crèche familiale Melba et la halte garderie rejoignent l'association crèche Saint Bernard.

La structure de l'association

Toute association se fonde sur des valeurs communes et partagées par un groupe de personnes. Sur ces valeurs se construit **notre projet associatif**.

La crèche Saint Bernard n'est pas qu'un lieu où faire garder son enfant : **c'est un ensemble de personnes qui travaillent chaque jour pour donner du sens à notre projet associatif et faire vivre ainsi la crèche.**



Les adhérents

Votent et approuvent les statuts et leurs modifications, le compte de résultat, le bilan, le budget prévisionnel, le rapport d'activité, le rapport moral...
Décident les orientations de l'association
Elisent le CA



Le CA

Est l'organe décisionnel et exécutif de la crèche
Il met en œuvre les projets et les orientations votés en AG
Délègue à la direction la gestion opérationnelle de la crèche et en supervise les résultats



L'équipe de direction

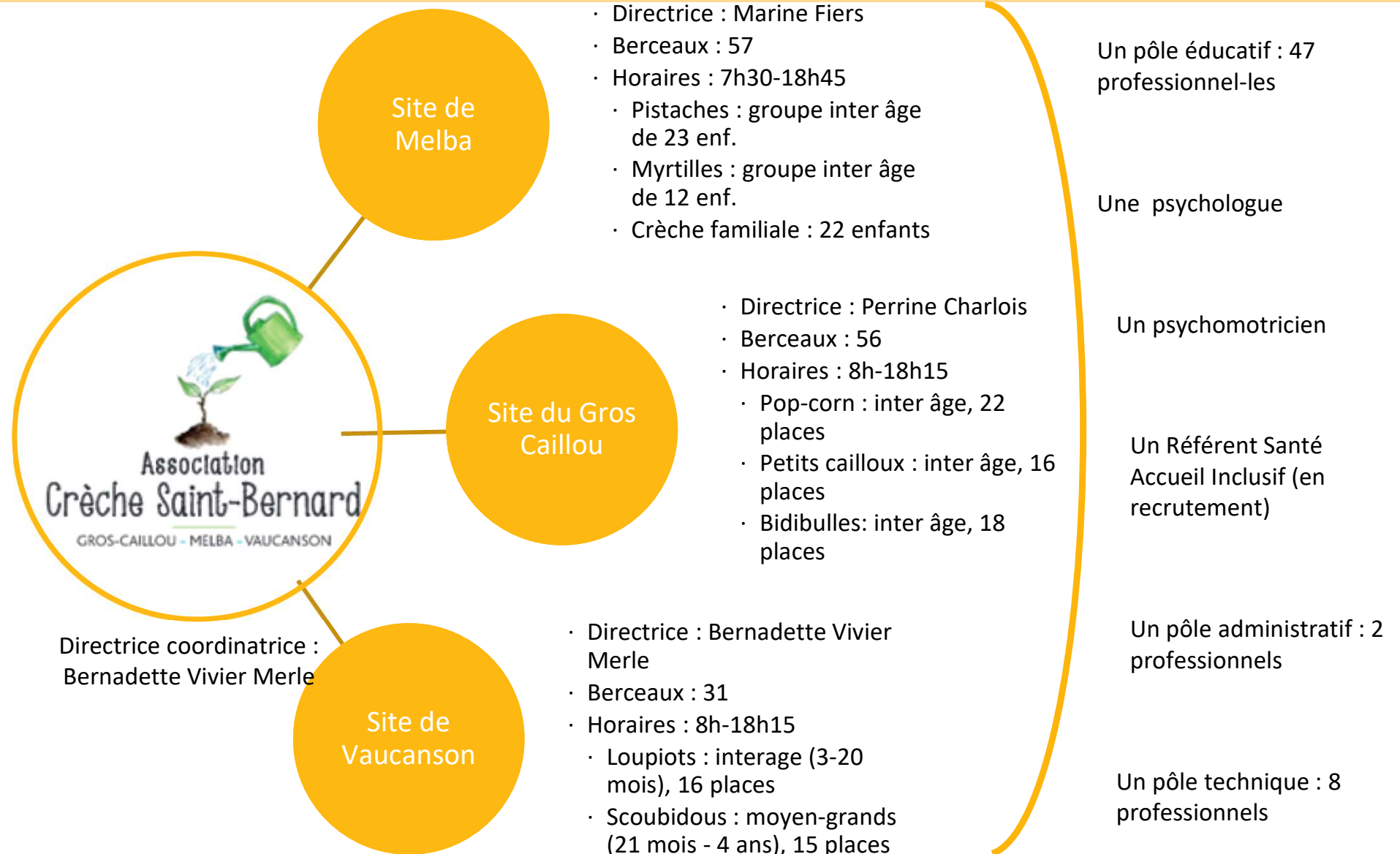
Gère au jour le jour tous les aspects opérationnels de la crèche (RH, achats, accueil,...)



Les professionnels

S'occupent tous les jours de nos enfants et de leur bien-être

Panoramique des sites



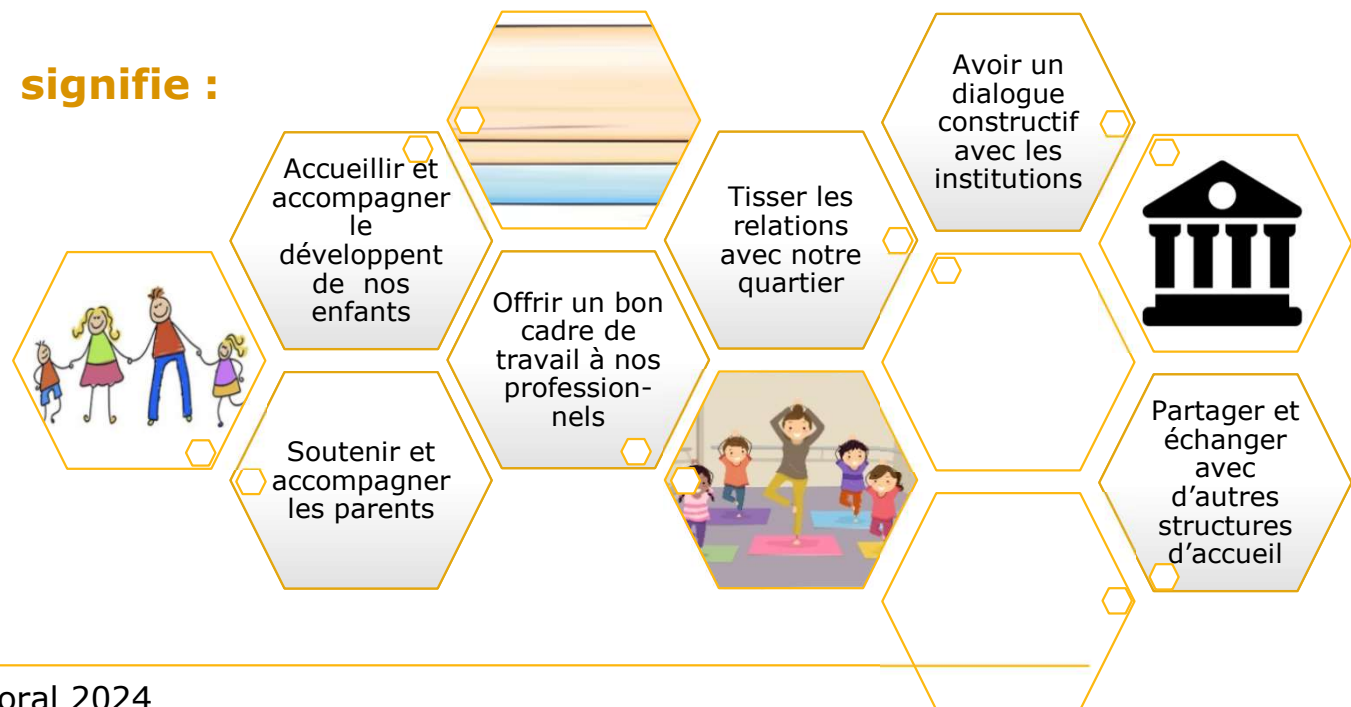
Objectifs et missions de l'association

La version officielle...

La Crèche Saint-Bernard a pour but d'accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans, sans référence à la situation professionnelle de leurs parents, et conformément au projet éducatif élaboré en commun par le Personnel et l'équipe de Direction.

La mission de l'Association Saint-Bernard est définie par le décret du 31 Aout 2021(loi Norma) et plus récemment le décret de Février 2025. Un cadre de référence est également défini par la Charte de l'Accueil du Jeune Enfant et plus récemment par le Référentiel Nationale de la Qualité d'Accueil du Jeune Enfant.

concrètement cela signifie :



Le projet social de l'association

Nos valeurs: égalité, laïcité, éthique, solidarité, partage, respect

La citoyenneté

En tant que lieu d'accueil, la crèche développe la **socialisation des enfants** et le « **vivre ensemble** »

En tant qu'association, la crèche mobilise les parents à travers la vie de la crèche et dans le cadre du Conseil d'Administration.

La vie de quartier

La crèche répond aux **besoins des familles des 1^{er} et 4^e arrondissements** dans leur diversité, ainsi qu'aux **attentes de la municipalité en matière de politique petite enfance**.

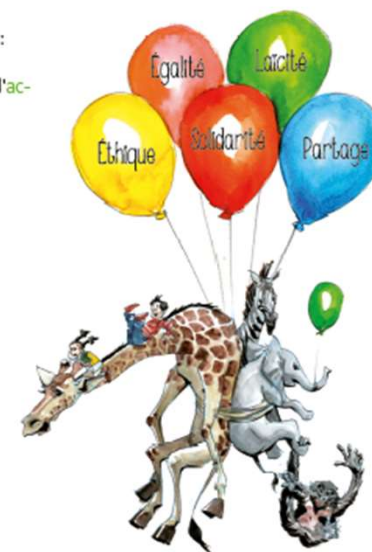
Elle s'inscrit dans la vie du quartier et crée du lien avec les autres structures d'accueil, associations et institutions, de la petite enfance.



L'épanouissement

La crèche, un lieu d'épanouissement de l'enfant :

- Par l'éveil, la découverte, l'exploration, l'expérimentation, pour permettre aux enfants d'**acquérir confiance et autonomie**
- Dans une relation de confiance avec des **professionnels compétents**
- Dans un lieu ressource, d'échange et de soutien à la fonction parentale



La diversité

L'enfant et sa famille sont accueillis dans un lieu qui favorise la diversité :

- **Diversité d'accueil** adaptée aux besoins des familles
- **Diversité économique et sociale**, équilibre des âges de l'enfant, accueil de l'enfant porteur de handicap

L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES FAMILLES EN 2024

Nos trois structures situées dans le 1^{er} (Site de Vaucanson) et le 4^{ème} (sites du Gros Caillou et de Melba) accueillent la diversité des familles en fonction des besoins du territoire.

En 2024,

72 enfants ont été accueillis sur le site de Melba, dont 11 en crèche familiale

80 sur le site du Gros Caillou

58 sur le site de Vaucanson

Dont 20 en accueil extra-scolaire

S'appuyant sur les priorités du territoire, les familles accueillies sont dans différentes situations et parcours :

23 familles dont le parent est seul,

143 familles dont les deux parents sont en situation d'emploi

19 familles sont dans un parcours d'insertion professionnelle

5 familles ont pu bénéficier d'une place d'urgence

1 enfant en situation de handicap

La moyenne des participations familiales au sein de l'association est de 2,10 euros par heure d'accueil.

Le Label Parental (2021 – 2026) – la démarche

Notre démarche autour du Label Parental de l'ACEPP a mobilisé parents et professionnels dans une réflexion commune autour des 4 thématiques du Label :

- Recherche de la qualité d'accueil de l'enfant, préoccupation première
- Place des parents, reconnue et effective
- Place des professionnels, garante du fonctionnement
- Coopération parents-professionnels au sein de la structure gestionnaire



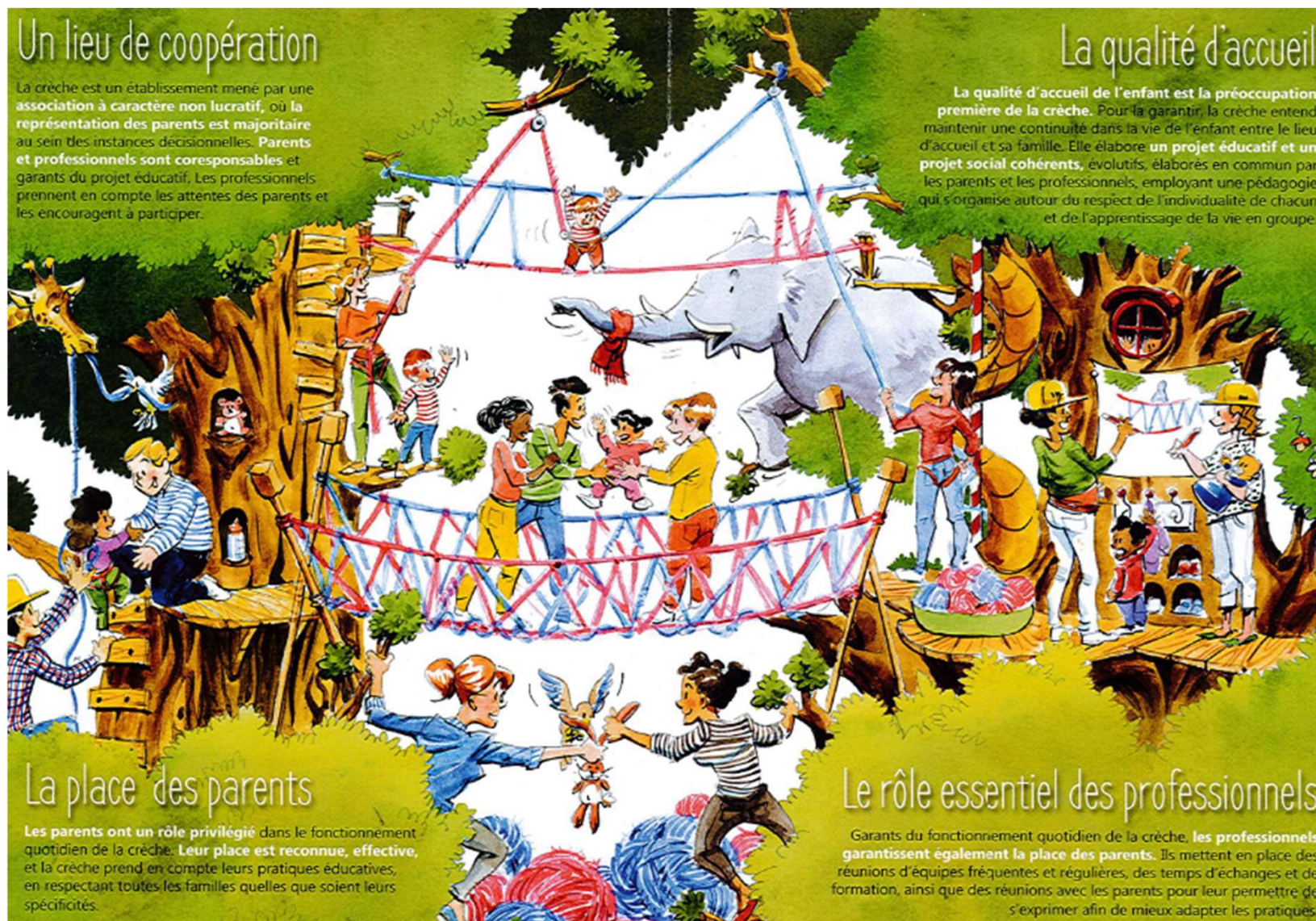
Pour l'association, la démarche pour ce label est :

- Une occasion de se mettre autour de la table (parents-professionnels), de reconnaître et de valoriser la qualité et la diversité de l'accueil
- Une manière de souligner notre identité parentale envers les partenaires, les parents et les professionnels
- Une opportunité de valoriser la place de chacun dans la structure (parents-professionnels) et leur complémentarité

En avril 2022, l'ACEPP nous accorde à nouveau sa confiance et nous reconduit le label jusqu'en 2026.

Différents temps et projets permettent de faire vivre ce label au quotidien (disponibilité des professionnels matin et soir, rendez vous individuel, possibilité pour les parents de venir vivre quelques heures en journée et proposer leur talent au groupe d'enfants, gazette, toute mon année, café des parents, temps festif, commissions parents professionnels). Nous réfléchissons à la forme que nous donnerons à ces temps collaboratifs parents-professionnels en vue du renouvellement en 2026.

Le Label Parental (2022 - 2026) – en dessin



Le Label Parental (2021 – 2026) – actions et perspectives

Les actions mises en place depuis 2021 :

- Interventions de parents sur les sites pour des partages d'expériences avec les enfants et les professionnels (danse, massage etc...) ou aide à construction d'outils de liens simples entre famille et crèche comme la constitution de CD enregistrés des comptines de la crèche ou la mise en place dans certaines salles de cahiers individuels de photos prises à la crèche et emportés parfois à la maison.
- Café/apéro des parents pour partager des temps d'échanges informels entre parents ou avec les professionnels.
- Temps fort de la fête de la Crèche qui regroupe les familles des 3 sites permet la rencontre l'échange entre parents, l'information sur le rôle d'administrateur essentiel à la vie de la crèche.
- Nous réfléchissons à la forme que nous donnerons à ces temps collaboratifs parents-professionnels en vue du renouvellement en 2026.

Le Label Engagés à Lyon suite du Label Lyon Ville Équitable et Durable (2022-2026)

Le label "Lyon, Ville Équitable et Durable" est un label local créé par la Ville de Lyon en 2010, qui fédère aujourd'hui plus de 240 structures volontaristes provenant d'horizons très variés. Les labellisés agissent au quotidien pour la Transition Ecologique et partagent les mêmes valeurs :

- ☐ Conscience environnementale
- ☐ Engagement sociétal
- ☐ Volonté de progresser ensemble
- ☐ Innovation sociale

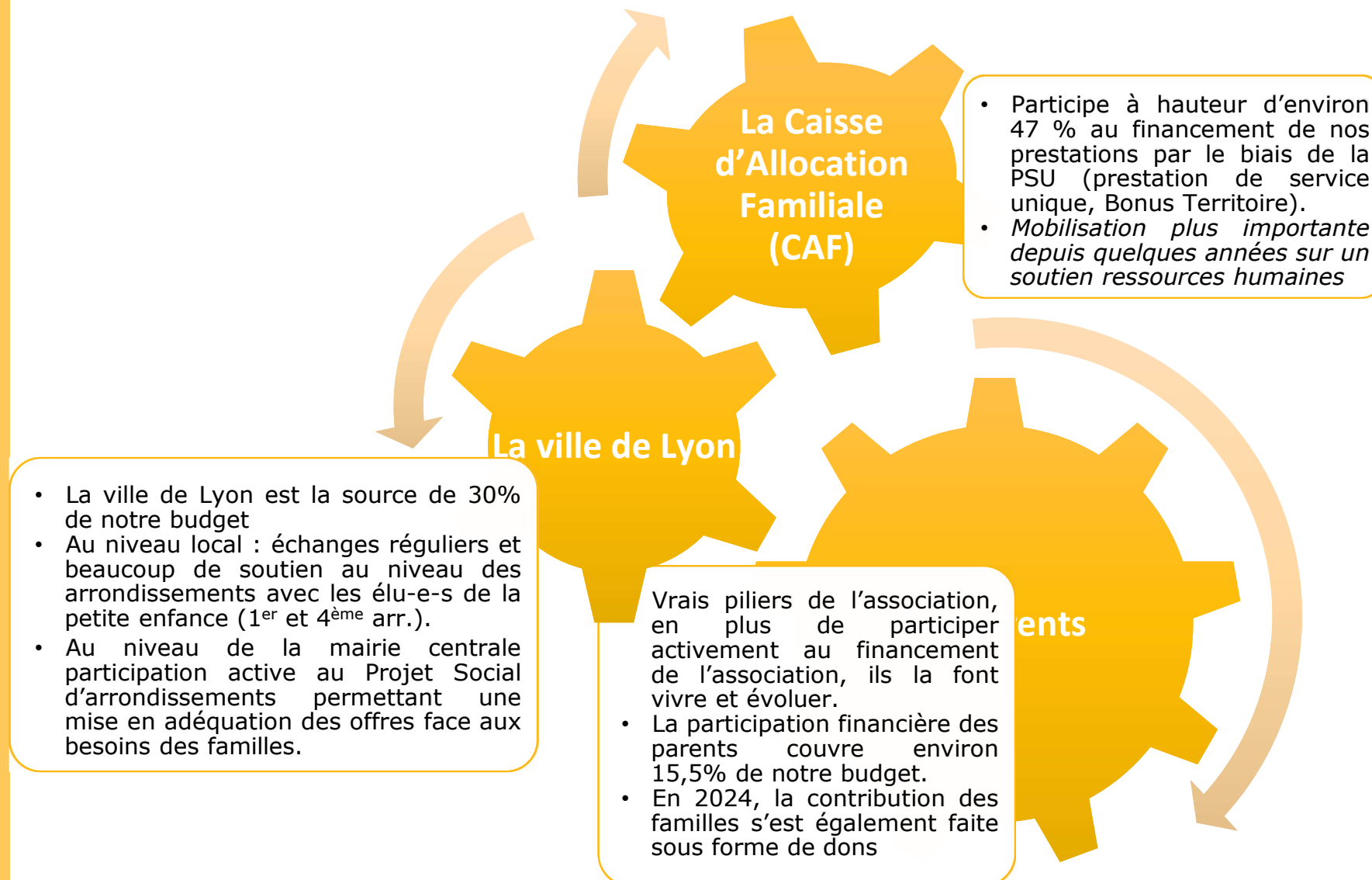


Attribué à partir d'un référentiel exigeant, il est un repère fiable et qualitatif pour les lyonnais qui souhaitent consommer responsable. Mais le label c'est aussi un réseau d'acteurs regroupé en CLUB et animé par la Ville, qui leur permet de se rencontrer, d'échanger et de créer ensemble de nouveaux projets.

Pour 2024/2025, une attention particulière est mise aux économies d'énergie, à la gestion des biodéchets, à l'accompagnement des salariés utilisant les modes de déplacement doux. La mutualisation des commandes est également un objectif que nous avons atteint en 2024. Nous demandons également à notre factotum de mutualiser ses déplacements entre les crèches et d'éviter les aller-retours inutiles.

Ce label rentre pleinement dans nos valeurs associatives. Il est un repère pour les consommatrices et consommateurs et les entreprises du territoire souhaitant agir au quotidien pour le développement durable. Ce label a été rebaptisé « Engagés à Lyon » et sera également à renouveler en 2026.

Les acteurs qui font vivre financièrement l'association



Les partenariats (*)

Projet Educatif Du Territoire
(coéducation et continuité
crèche-école)

Rencontres partenariales
d'arrondissements :
Semaine de la Parentalité
projet de jardin pédagogique
avec la Mairie du 4e

Métropole
Rencontre crèches et PMI
Partenaires spécialisés :
CMP, CAMSP

IURIOPPS et participations aux
commissions du groupe crèche
Pour 2024/2025, en réflexion,
adhésion à la Fédération
Nationale des Associations de
la Petite Enfance

Réseau enfance et différence

Commission Soins Précoces
1^{er} et 4^{ème}
Réseau Santé Mentale

Ville de Lyon : commissions
d'admission de la ville et
réunions projet social

L'ACEPP Rhône, accompagnant
le réseau des crèches
parentales et associatives

La FEHAP :
Rencontres avec les EAJE du
territoire français

Partenariat avec le CHRS de La
Croisée et oie

Les acteurs de quartier: Ecoles
maternelles, Ludothèque,
Bibliothèques, Cinémioche

Implication des parents dans la vie de la crèche

- Des initiatives portées par les professionnels ou les parents permettent à chacun de s'approprier le lieu pour que jaillissent des projets, des liens, des initiatives, etc... Ainsi, tout au long de l'année les parents sont sollicités pour des activités avec leurs enfants au sein de la crèche et sur d'autres lieux (bibliothèque, ludothèque, théâtre, ferme, ...)
- Ce sont des espaces pour créer des liens entre parents, avec les professionnels, entre enfants qui sont de véritables vecteurs d'insertion dans le quartier. Que ce soit lors des rencontres sans enfant (café des parents, réunions de rentrée, rencontres à thème) ou des moments partagés avec les enfants (activités, fêtes, ...), toutes ces initiatives permettent de créer des liens pour maintenant et pour après.
- Les parents peuvent aussi être sollicités ponctuellement pour des petits travaux par exemple ou pour apporter un savoir ou un savoir-faire qui leur est propre pour le mettre au service de l'association. Ils peuvent aussi s'investir plus durablement en menant un projet sur un temps plus long ou en s'impliquant en temps que référent sur un domaine particulier.
- Les parents peuvent aussi s'ils le souhaitent, s'investir dans une commission dont la thématique ou le projet est un des objectifs définis par l'association et le conseil d'administration, sans pour autant faire nécessairement partie de ce dernier (développement durable, accompagnement à la parentalité, événements etc..)

Le Conseil d'Administration

Missions du CA :

- Responsabilité politique >> organe garant des valeurs et des orientations de l'association, du projet d'établissement (Projet Social, Projets Éducatifs, Projets Pédagogiques, Règlement Intérieur)
- Responsabilité financière >> pérennité dans la gestion et obligation de « rendre des comptes »
- Responsabilité d'employeur >> Convention collective, Mutuelle, ...
- Responsabilité représentative >> Institutions & Partenaires, vie locale, représentation des parents.
- Une partie des responsabilités du CA est déléguée et mise en œuvre par la direction de la crèche, en plus des responsabilités techniques qui incombent à la direction (nous ne sommes pas sur le mode de fonctionnement d'une crèche parentale).
- L'objectif pour l'administrateur n'étant pas de tout comprendre (car le monde de la Petite Enfance est vaste), mais bien de mettre sa compétence au service de l'association. Cela peut prendre des formes variées dans l'investissement, mais le nombre va permettre d'ouvrir les débats et d'enrichir les échanges.

Le Conseil d'Administration

Sa composition, son fonctionnement et ses actions :

Le CA en 2024 est composé d'administrateurs élus pour un mandat d'un an renouvelable sans limite dans le temps. Tous sont des parents bénévoles ayant ou ayant eu un enfant accueilli au sein de l'association.

En 2024, les membres du Conseil d'Administration étaient :

Vanessa Legrain, Stéphane Pilleri, Aude Richard, Olivier Kohen, Pauline Renard, Margaux Dutilly, Sophie Gelabert, Marie Meyers, Adrien Noel, Etienne Morales, Marion Lodewyckx, Emilie Le Gulvout, Sarah Perret Vignaud, Sabine Sportelli Rivière, Francis Cléménçon en tant que membre honoraire.

Certains renouvellement leur engagement associatif depuis plusieurs années.

Le bureau est composé d'une présidente, d'un trésorier, d'une secrétaire et secrétaire adjoint.

Les différentes réunions 2024 ont été l'occasion de constituer une équipe largement renouvelée ainsi que d'impulser des échanges sur des thèmes variés : RH, finance, travaux, lien avec les parents adhérents.

Les commission travaux (création d'un espace pour le personnel, réunions partenariales) et fête de la crèche, soutenues par le CA, ont été particulièrement fructueuses.

Le CA a également mis en œuvre des rencontres directes avec le personnel et appuyé les axes défendus par la direction.

Les commissions : objectifs généraux



Le travail de l'association s'articule par commissions composées par des professionnels et des parents volontaires. **Nous avons besoin de vous pour faire avancer tous nos projets (et pleins d'autres) sur les années à venir !**

Vie associative : ACEPP

- Pour formaliser les bonnes pratiques de l'association, assurer la relève des nouveaux adhérents d'une année sur l'autre et toujours améliorer notre association et son fonctionnement

Eco-responsabilité

Cette commission est restée un peu en sommeil en 2024, elle sera réactivée avec le renouvellement du label Engagés à Lyon

La communication

- Blog, café des parents, réunions, newsletter... Rendre visible l'ensemble des informations qui vous concernent. Mettre en image notre identité.

En projet

Commission réflexion Projet Social de Transition Ecologique de la Ville de Lyon et Projet Social et de Développement Durable de l'Association

événements / fêtes

- Pour resserrer les liens et créer des moments conviviaux, de partage... et parce nous avons beaucoup de raison de nous féliciter !

Finance / Légalité

- Pour travailler avec les partenaires financeurs et institutionnels de la crèche sur les données légales et financières.

Travaux

- Cette commission envisage, étudie et rend réalisable des travaux de plus ou moins grande ampleur sur les sites afin de garantir une qualité d'accueil toujours meilleure pour les enfants et leurs familles

Les commissions : travaux réalisés en 2023 et perspectives



Le travail de l'association s'articule par commissions composées par des professionnels et des parents volontaires. **Nous avons besoin de vous pour faire avancer tous nos projets (et plein d'autres) sur les années à venir !**

Vie associative : ACEPP

- Réflexion autour du document unique de délégation et du livret d'accueil du nouvel administrateur
- Poursuite de la rédaction des documents de cadrage de l'association (DUD, livret d'accueil de l'administrateur etc...)

Eco-responsabilité

- Temps d'échanges avec les professionnels et/ou les parents accompagnés par des associations (la maison de l'écologie...)
- Réflexion autour de mise en place d'affiches
- Avec l'aide de la maison de l'écologie, créer des panneaux « pédagogiques » sur des gestes écologiques simples à mettre en place à la maison comme à la crèche.

La communication

- Réflexion autour de la construction d'une newsletter
- Réflexion sur la création d'un trombinoscope
- Poursuite de la création de la « boîte à outils » des documents types, gestion du blog, création d'affiches pour des événements

Accompagnement à la parentalité / Rencontres à Thème

- Propositions d'activités sur le blog de l'association « Le coin des bonnes idées » pour les enfants (activités, astuces, jardinage, massages...)
- Décision de poursuivre cette modalité d'accompagnement à la parentalité, proposition de temps d'échange parents/enfants/professionnels autour d'activités comme le yoga, la danse, les arts plastiques, la musique etc...

Evénements / fêtes

- 2^{ème} Edition de notre fête de printemps
- Participation au vide grenier du 1^{ER} arrondissement.

Finance/Légalité

- Règlement de fonctionnement en cours de réactualisation
- Maintient de réunions régulières des membres de la Commission finance
- Préparer les perspectives financières à court et moyen terme

Travaux

Réflexion sur l'accessibilité du site du Gros Caillou
Projet de réaménagement de la cuisine et de la rénovation du 1er étage du site du Gros Caillou
Projet de réaménagement des salles du site de Vaucanson en vu d'accueillir l'inter-âge

Les partenariats

- La **Métropole** est notre organisme de tutelle, nous interagissons avec ce partenaire à travers différentes institutions, telles que :
 - La **PMI** (Protection Maternelle et Infantile). Nous avons des relations basées sur la qualité de l'accueil des enfants, la mise aux normes des bâtiments , la rédaction des documents et protocoles officiels et le suivi des professionnels (agrément des assistantes maternelles).
- . ***La Ville de Lyon : hormis le soutien financier, accueil des familles sur le territoire du 1er et du 4ème, projets petite enfance, transition écologique***
- . **L'ACEPP Rhône (association des collectifs enfants parents professionnels)** est une association ressource pour notre structure dans l'accompagnement des parents-administrateurs et des projets des structures associatives dans le monde de la petite enfance. En 2017, nous avons finalisé notre réflexion entre parents, parents-administrateurs et professionnels autour des valeurs regroupées sous le Label Parental ACEPP et obtenu le label parental. Un autre accompagnement est en cours dans avec cette association pour la construction d'un livret d'accueil de l'administrateur et de l'écriture d'un document unique de délégation.
- La Croisée** - Un partenariat signé il y a 20 ans avec ce Centre d'hébergement de réinsertion sociale (CHRS) nous permet d'accueillir 2 enfants en dehors des commissions d'admission sur les sites de Melba. Les deux autres sites de Vaucanson et du Gros Caillou répondent également aux besoins d'accueil des familles du CHRS.
- Le jardin de la Colline** : crèche associative du 4ème qui a rencontré des difficultés financières que le conseil d'administration a décidé de soutenir en signant une convention pour la livraison des repas confectionnés par notre cuisinier à un coût inférieur à celui que leur proposait leur prestataire précédent.

Les partenariats

- **Le p'tit monde des pentes** - Nous avons signé une convention de partenariat (incluant également le Vinatier et la Croisée) avec ce Lieu d'Accueil Enfants Parents (**LAEP**) géré par l'association de gestion des centres sociaux de la croix rousse. L'objectif du lieu est de rompre l'isolement, de favoriser l'échange et le partage. Notre partenariat se concrétise par la présence de 2 professionnelles, 3 fois par mois, pour l'accueil des enfants et de leurs accompagnants. Isabelle Pillot (psychologue de la crèche) et Ghislaine Bartier (directrice coordinatrice) participent également au comité de pilotage de ce lieu.
- **Le « réseau de prévention précoce de la maltraitance »** - Notre association fait partie du réseau de prévention précoce et une Educatrice de Jeune Enfants et la psychologue de la crèche participent aux rencontres ainsi que celles organisées par le CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)
- **Et également les différents acteurs du quartier**, avec lesquels nous avons une collaboration au long court, pour des activités régulières ou des projets ponctuels : les écoles maternelles (Gros Caillou, Raoul Dufy), la ludothèque (place Sathonay), la Ka'fête ô mômes, la MEJ, les bibliothèques (Municipale, Centre social Pernon), Cinémioche, les Crèches parentales (Kindertreff, Ribambelle), le théâtre des clochards célestes...

En soutien à la fonction 'employeur de l'association

- **L'URIOPSS** - Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés. Sanitaires et Sociaux. L'Association Saint Bernard adhère à cet organisme et participe régulièrement aux commissions du groupe crèche.
- **La FEHAP (la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne)** - L'association participe au « groupe crèche » de la FEHAP qui se réunit régulièrement. Ce groupe rassemble les responsables d'EAJE de toute la France. L'intérêt de ces échanges est de partager les expériences et de se tenir informés des nouvelles politiques « petite enfance » à l'échelon national.